

Introduction

Fracture numérique : un concept à soumettre à la question

*Annie Chéneau-Loquay
Directrice de recherche au CNRS*

Ce premier numéro de *NETSUDS* regroupe un premier lot de neuf articles présentés pour le colloque « *Les fractures numériques nord-sud en question : quels enjeux, quels partenariats ?* »¹.

S'il est un acquis désormais, c'est bien que la fracture numérique se confond avec la fracture sociale, mais, en mettant l'accent sur les inégalités et sur les retards des pays pauvres, on occulte le fait que tout développement est par essence inégalitaire (tout le monde ne peut pas se développer partout au même rythme) ; ce concept a donc des connotations dépréciatives pour les Suds comme autrefois la notion de sous-développement. Mais que l'on parle de fossé ou de fracture numérique, « digital divide » en anglais, la notion est controversée, et il s'agit ici de la soumettre à la question en analysant diverses modalités ; des discours sur les NTIC à leurs usages concrets dans le tissu social.

L'emploi de cette notion reflète la persistance d'une vision linéaire et déterministe du progrès qui, du courant cybernétique des années quarante avec Wiener à Castels aujourd'hui, et malgré les graves échecs de la « nouvelle économie », voit toujours dans la réduction de cette fracture la voie royale vers la « réduction de la pauvreté » et le développement. Nicolas

¹Les fractures numériques en question, quels enjeux, quels partenariats ? est le thème du colloque international qui se déroulera à Hourtin du 25 au 28 août 2003 dans le cadre de l'Université d'été de la communication, cf <www.africanti.org>. Il s'agit de prendre la question de front et de l'étudier sous différents angles, analyse du discours, accès, techniques, usages, contenus, impacts parce qu'ils sont liés les uns aux autres.

Pejout montre comment en Afrique du Sud, poids lourd du continent africain en matière de NTIC, ces représentations forgées autour de la fracture numérique sont opératoires ; elles renseignent sur les espoirs investis dans les NTIC comme outils de lutte contre la fracture du développement. Il met l'accent sur le « logos », la parole de la technique, la rhétorique des discours des autorités sud africaines et montre à quel point le mimétisme est à l'oeuvre. Le discours national sud-africain s'inscrit point par point dans un « consensus international de la vitesse » forgé par les organisations internationales qui partagent cet espoir de « brûler les étapes du développement » (BIT, Banque Mondiale, UNESCO, PNUD) ». Qu'elles le partagent ou non, elles cherchent à l'inculquer aux responsables politiques nationaux et y réussissent à tel point que l'image donnée par Nicolas Péjout est celle d'un nouveau totalitarisme : « Cette révolution est tellement totale qu'elle suffit à résumer la couleur de l'avenir : « the future is telecommunications », « communications is the life support of the next millenium ». Plus encore, cette révolution technique affecte la définition même de la nature humaine. Ainsi, « the emergent information society [...] is helping to define the nature of modern human existence »². Cette révolution est présentée en Afrique du Sud comme exclusivement positive et destinée à s'emboîter dans un niveau continental et à servir la « Renaissance Africaine » alors que les espoirs s'avèrent très fragiles.

Trois articles présentent ensuite des études de cas à l'échelle nationale sur l'insertion des NTIC, en Bolivie, au Maghreb et au Cameroun mais sous des angles d'approche différents.

Loin des fascinations et des anathèmes, pour comprendre les processus engendrés par les NTIC, un ensemble de recherches empiriques rigoureuses et comparables s'impose. Elles devront, se fonder sur une base méthodologique commune, et sur l'accumulation contrôlée d'une quantité croissante d'études de cas nationaux, envisagés dans toute leur complexité. Pour argumenter cette proposition, Daniel Dory présente les grandes lignes d'une méthodologie comparative, fondée sur la prise en considération de , trois facteurs, (physique - les réseaux et leur évolution, normatif et institutionnel, économique), trois contextes (culturel et éducatif, médiatique, politique) et cinq niveaux d'analyse (global, macro-régional, national, régional, local) et la teste à l'aide de données boliviennes. Cette méthode permet de dresser un tableau très riche des différents thèmes pris tour à tour sans éviter cependant certains chevauchements entre facteurs et niveaux.

Ce type d'analyse qui a pour intérêt de bien identifier le rôle des différents acteurs partie prenante et de mettre en lumière leurs stratégies, fait apparaître la situation bolivienne comme paradoxale surtout en référence à des pays d'Afrique. En effet, un Etat faible et instable n'empêche pas un

² MBEKI, 4 mai 1998.

développement relativement bon des NTIC depuis 1995. Au contraire, cet Etat joue un rôle éminent, fait preuve d'une certaine continuité et même depuis 2001 d'une réelle volonté politique pour que soient mis en place, à l'échelle locale et dans différents secteurs, des accès durables à Internet. Le rôle primordial d'une société civile nationale organisée, appuyée par des ONG internationales puissantes apparaît ici avec évidence mais un appui institutionnel de l'Etat reste nécessaire.

Mihoub Mezouaghi à propos des pays du Maghreb pose la question cruciale de la nécessité ou non d'une production des TIC dans les économies périphériques « *les économies du Sud doivent-elles seulement utiliser efficacement les TIC ou les produire pour se les approprier ?* »

La question est controversée, Robert Boyer³ par exemple s'appuie sur le cas des pays d'Europe du nord pour montrer que leur croissance économique est due davantage à des activités immatérielles de service en particulier dans le domaine des NTIC qu'à des activités de production manufacturières. Selon Mihoub Mezouaghi, les possibilités pour les économies du Sud de développer de nouveaux créneaux industriels doivent être resituées dans la recomposition en cours de la géographie industrielle des TIC, qui relève d'une double logique de concentration et de dispersion des activités de production et d'innovation technologique. Les Etats du Maghreb élaborent des stratégies pour profiter des opportunités et initier un saut technologique avec en particulier la création de technopoles. Leurs possibilités sont cependant limitées par des facteurs de blocage en particulier par des rigidités institutionnelles.

En Afrique Noire, un pays comme le Cameroun tente d'entrer dans la « société de l'information » en adoptant des plans et des politiques spécifiques mais souffre des profondes disparités d'un tissu socio territorial très lacunaire. Jean Lucien Ewangué montre que les territoires technologiques des télécommunications épousent la configuration des asymétries caractérisant les réseaux physiques et énergétiques. D'un point de vue géopolitique et géoéconomique les deux grandes villes de Douala et Yaoundé, qui ont chacune plus d'un million d'habitants, apparaissent comme de véritables plaques tournantes de l'activité du secteur des télécommunications. Il insiste lui aussi sur le rôle éminent des pouvoirs publics qui doivent intégrer le développement de l'infrastructure de l'information et de la communication (INIC) dans la stratégie nationale de développement économique et social.

Les deux articles suivants traitent des usages des moyens nouveaux d'information et de communication, dans les medias (Annie Lenoble Bart),

³ BOYER Robert, La croissance début de siècle, bibliothèque Albin Michel, économie, 2002

et plus largement sous différents aspects du processus démocratique en Afrique (François Ossama).

En fait, le bilan sur une dizaine d'années de présence sur la toile des médias africains montre qu'il n'y a pas de ce point de vue de grandes différences entre Nord et Sud. Certains, écrit Annie Bart restent toujours à l'écart (comme au Rwanda), un certain nombre ont disparu tandis que d'autres ont solidement conforté leurs positions, comme partout. Cela nous amène à nous demander si la fracture numérique est vraiment de continent à continent ou si elle ne recoupe pas d'autres données : des rédactions « riches » là bas comme ici entretiennent des sites aussi bien faits les uns que les autres tandis que d'autres n'arrivent pas (ou ne veulent pas) se mettre aux TIC. Un certain nombre de sites n'ont rien à envier à ceux du Nord. Les limites cependant sont là comme ailleurs des limites financières pour créer et entretenir des sites, alors que l'ouverture sur des financements extérieurs s'avère problématique car le marché africain de l'information n'attire pas. L'auteur perçoit dans le fait que le lectorat de la presse en ligne soit essentiellement issu de la diaspora, un risque de voir les journaux produire une information extravertie. Mais ne peut-on pas penser au contraire que ce phénomène pourrait engendrer un meilleur traitement de l'information locale ? Les immigrés sont demandeurs avant tout de nouvelles concernant la vie du pays dont ils sont éloignés et par conséquent ils cherchent à conforter leur identité ; on aurait alors plutôt un effet de recentrage voire même d'accentuation du communautarisme plutôt qu'une intégration dans le pays d'accueil ?

Pour François Ossama les effets néfastes de la fuite de cerveaux sont atténués par l'implication grandissante des Africains de la diaspora, aussi bien dans le processus de développement économique que dans la construction politique et sociale du continent. Internet donne un cadre d'expression et de prise de parole aux Africains vivant à l'étranger. La contribution intellectuelle aux questions de démocratie, de gouvernance, des droits de l'homme et de développement en général, s'est considérablement accrue, en se structurant sur Internet grâce à des « réseaux de connaissance ». Ces réseaux, en organisant l'échange de capacités et de connaissances, sont liés aujourd'hui à des pays comme le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud, on peut ajouter le Sénégal, le Mali et d'autres pays sans doute. Dans ce sens, les TIC contribuent, au moins en partie, au rapatriement du capital intellectuel de la diaspora.

Les fractures numériques sont mouvantes et varient aussi en fonction de l'accessibilité aux innovations. L'ADSL s'il n'est accessible en France que selon des critères de rentabilité, c'est-à-dire dans les zones urbaines à population concentrée, provoquera la création de nouvelles inégalités socio spatiale, dans un pays où la péréquation était un principe de base du service public. Il est donc important de comprendre quelles sont les potentialités

techniques et économiques des nouveaux produits qui arrivent sur le marché. Les trois derniers articles présentent des témoignages de praticiens sur ces potentialités et sur les applications des technologies les plus récentes. Guy Brun décrit en détails les différentes possibilités des systèmes de communication avec des terminaux fixes et Bernard Fino évoque celles des radiocommunications mobiles, qui sans nul doute vont apporter à terme une profonde redistribution des cartes économiques et industrielles et même entraîner des mutations sociales comparables, selon lui, à celles engendrées par l'électricité, la voiture ou la télévision. Nouvelles fractures Nord/Sud ou chance de rattrapage, les deux options sont possible et ils montrent tous les deux qu'il appartient aux pouvoirs publics de définir une politique de développement des réseaux et des services de communication électroniques conforme à des critères d'intérêt général et que le seul jeu de la concurrence ne peut pas conduire à une optimisation du service.

L'exemple de l'action de l'ONG Borgounet au nord du Bénin semble une application des suggestions faites par Bernard Fino ; «développer des voies nouvelles et adaptées qui prennent avantage des progrès technologiques incontournables et cherchent à installer localement une partie de la compétence. Mais la principale source de rattrapage possible est le développement d'applications adaptées au contexte local pour entraîner des activités économiques». Thomas Baboni et Javier Simo montrent comment l'utilisation de liaisons radio a permis de répondre de manière appropriée aux besoins d'agents de développement situés dans des zones enclavées dépourvues de moyens de communication classiques. Ils examinent leur propre expérience avec acuité et celles aussi des autres intervenants ; Ils montrent en particulier que les a priori des projets menés par les organisations internationales, qui dans leur idée basique de réduire la pauvreté ciblent d'abord les paysans pour leur fournir directement un accès à Internet, mènent à des échecs⁴. Internet est utile surtout aux médiateurs de développement et aux jeunes scolarisés. Ils concluent que leur service aussi utile qu'il soit est un palliatif ; il ne pourra pas remplacer un service de base assuré par l'Etat pour fournir un bon réseau téléphonique numérique sur tout le territoire.

« Fractures numériques ou solidarités numériques », les options sont encore ouvertes, mais une idée essentielle ressort au travers de ces études, le rôle éminent d'un Etat et donc de politiques publiques pour éviter de creuser les écarts et pour appuyer les actions de la société civile.

⁴ Pour une analyse des projets de coopération consacrés aux NTIC voir l'article de Annie Chéneau-Loquay et de Raphael Ntambue, dans le dossier de l'IUED sur la coopération suisse à paraître en novembre 2003.